



CQPM CQPI • Agent logistique



Préparer - Organiser

Logistique

MISSION(S) VISÉE(S) PAR LA QUALIFICATION

L'agent logistique effectue des opérations de réception ou d'expédition, de tenue des stocks et de préparation de commandes sur tous types de produits (matières premières / articles de conditionnement / produits en cours / produits finis ...). Il (elle) assure un rôle d'intermédiaire entre les différentes étapes de la chaîne logistique selon des procédures Sécurité – Qualité – Environnement et dans le respect des délais.

ACTIVITÉS

En fonction des différents contextes et/ou organisations des entreprises, les missions ou activités du titulaire portent sur :

- La réception ou l'expédition de produits,
- La préparation, le groupage ou dégroupage de produits,
- Le transfert de produits
- La tenue des stocks.

COMPÉTENCES

- Assurer la réception/expédition physique de produits
- Contrôler la conformité des produits à livrer/à expédier
- Effectuer les entrées/sorties d'informations internes ou externes
- Prélever des produits à partir des informations reçues
- Manipuler des produits conditionnés



- Identifier et vérifier tous les éléments nécessaires à l'activité
- Déplacer les produits conformément aux instructions
- Assurer la mise en stock
- Effectuer un inventaire
- Mettre à jour les informations de mouvements des stocks

LES MÉTIERS LIÉS

- Agent logistique (H/F)
- Cariste (H/F)

> Les interlocuteurs

- L'UIMM territoriale la plus proche
- Représentant des salariés
- Directement en entreprise
- Conseiller d'orientation
- Conseiller en évolution professionnelle : Pôle emploi, APEC...

> Identification

Niveau : 3

N° Cert. : 1997 0150 R/I

État : Active

RNCP : RNCP

> Dispositif d'accès

Qui peut accéder à la certification ?

- Jeunes et adultes
- Salarié(e)s
- Intérimaires
- Demandeurs d'emploi

Comment accéder à la certification ?

Par la formation

- Contrat de professionnalisation
- Plan de développement des compétences
- POE (Individuelle/collective)

Par la Validation des Acquis de l'Expérience

- Période de Professionnalisation
- Plan de formation
- CPF
- Congé VAE